

Accompagnement des collèges dans la mise en place d'un programme interne de prévention



Département des Landes

Rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan

[Voir le site internet](#)

Marie Labadie

marie.labadie@cg40.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Engagé dans un plan de prévention, le Département des Landes accompagne ses collèges dans la réalisation d'actions de prévention. L'expérience acquise suite aux deux premières années de test a permis de réaliser un **guide méthodologique**, élaboré en même temps qu'une **animation numérique** pour inciter les équipes à devenir « **agents zéro déchets** ».

Ensuite, le Département a accompagné 5 établissements test pour mettre en œuvre un programme d'actions durant trois ans. Cette première phase a ainsi abouti à la définition d'une **stratégie de déploiement d'un dispositif de prévention des déchets** au sein des collèges. Une généralisation à tout le département d'ici 2020 est prévue.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Sensibiliser les collégiens

La sensibilisation des collégiens à la prévention des déchets permet de les faire agir concrètement au sein de leur établissement et impacte ainsi leur vie quotidienne.

Montrer l'exemple

Etendue à tout le département, cette action traduit l'engagement d'exemplarité de la collectivité et aura un impact fort en termes de sensibilisation et d'actions concrètes de prévention.

Lancer une dynamique

En touchant l'ensemble des collégiens du département et en inscrivant cette action dans la durée, le Conseil départemental souhaite être à l'origine d'une dynamique plus vaste, qui dépassera le cadre des seuls collèges.

Résultats quantitatifs

- Un **guide méthodologique rédigé**
- Une **animation numérique de sensibilisation** à la problématique des déchets produite
- 4 à 7 **fiches actions** par collège test
- Une **vidéo** sur les actions mise en place dans un des établissements test : <http://www.xltv-landes.org/page-video?v=t0q7RpOhpgs>

Résultats qualitatifs

- Création d'une **dynamique** entre les partenaires du groupe de travail
- Création d'une **dynamique** au sein des établissements test
- Obtention d'un **retour d'expérience** indispensable à la définition d'une stratégie de déploiement du dispositif efficace et réaliste

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Préparation

Rédaction d'un guide méthodologique pour aborder la prévention et la gestion des déchets au sein d'un collège : présentation des enjeux, du devenir des déchets, des possibilités d'actions, puis des outils pour réaliser un diagnostic et élaborer son plan d'actions. Un support d'animation numérique reprend les principaux éléments de ce guide afin d'inciter les équipes à devenir « agent zéro déchets ». Un coach mis à disposition par le Conseil départemental les assiste dans cette démarche.

Phase test

Identification de 5 collèges volontaires et réalisation d'un diagnostic. Suivi d'un plan d'actions (année scolaire 2012-2013). Mise en œuvre des actions sur les 2 années scolaires suivantes. Les équipes ont bénéficié d'un accompagnement, qui a été allégé au fur et à mesure (passant de 14,5 jours par établissement la 1ère année à 2 jours par établissement l'année suivante).

Capitalisation de la phase test

Définition d'une stratégie de déploiement du dispositif sous forme « allégée » à l'ensemble du département des Landes.

Phase d'extension

Généralisation aux 37 établissements landais d'ici 2020.

Planning

- 2005 : premier plan de prévention du CG 40
- 2005/2006 : premier concours à l'attention des classes de 4e ayant pour objectif la création d'un outil de communication numérique sur ce thème
- 2006/2007 et 2007/2008 : second concours « la prévention des déchets, en action dans notre collège ! » ayant pour objectif la mise en place d'un programme de réduction des déchets dans le collège après la réalisation d'un état des lieux de la gestion des déchets. Création d'un groupe de travail sur les actions auprès des collèges à partir des personnels volontaires identifiés
- Fin 2009-mars 2010 : une première version d'un guide d'accompagnement des collèges est créée par le groupe de travail
- 2010-2011 : signature du nouveau PDP et année de diagnostic du territoire
- Septembre 2011-janvier 2012 : réunion du groupe de travail, avec le bureau d'étude accompagnant le PDP, pour reprendre le travail initié fin 2009
- Janvier 2012-Mai 2012 : validation du contenu du guide méthodologique et prestation de mise en forme. Réalisation d'une animation numérique de communication sur la prévention dans les collèges
- Mai 2012 : réunion du groupe de travail pour présenter le guide mis en forme, la vidéo, préparer l'appel à projet pour les collèges volontaires
- Mai à septembre 2012 : identification de 5 collèges volontaires pour tester le dispositif. Lancement du marché public pour un prestataire accompagnant ces collèges volontaires
- Septembre 2012 : présentation (pour information) du dispositif à tous les collèges lors de la journée « de rentrée » des principaux au CG
- Octobre 2012-Avril 2013 : accompagnement des 5 collèges tests, une réunion d'étape entre collèges et bilan de l'opération
- Septembre 2013- Juin 2014 : poursuite de l'accompagnement des 5 établissements tests pour la mise en place de leurs actions (point en début d'année, accompagnement à distance puis réunion bilan en fin d'année)
- Septembre 2014 - Juin 2015 : dernière phase d'accompagnement des 5 collèges tests pour rendre opérationnel l'ensemble de leurs actions (4 à 7 par établissement)
- Septembre 2014 à Mars 2015 : définition d'une stratégie de déploiement d'un dispositif "allégé" de plan de prévention et de gestion des déchets dans les collèges

- Septembre 2015 à 2020 : déploiement progressif du dispositif (35 établissements au total)

Moyens humains

- **16 jours pour piloter les groupes de travail** et la rédaction du guide méthodologique.
- Environ **11 jours de travail pour le bureau d'étude** pour la rédaction du guide
- Environ **11 jours de travail pour le prestataire sur la mise en forme du guide et la création de la vidéo**
- **2012-2013 : 14,5 jours d'accompagnement par collègue** par le prestataire et 32j de l'animatrice pour suivre le projet
- **2013-2014 : 4 jours d'accompagnement par collègue** (2 sur site et 2 à distance) par le prestataire et 26j de travail de l'animatrice pour suivre le projet
- **2014-2015 : 2 jours d'accompagnement par collègue** (0,5j sur site et 3,5j à distance) par le prestataire et 2j de travail de l'animatrice pour suivre la fin du test
- 2014 - 2015 : environ 15 jours de travail prévu pour le bureau d'étude et 8j de l'animatrice pour suivre ce projet

Moyens financiers

- 11 700 € pour la rédaction et la mise en forme du guide
- 4 900 € pour la réalisation de l'animation numérique de sensibilisation
- 33 000 € pour la prestation d'accompagnement des collègues en 2012-2013 avec la réalisation de deux réunions de restitution en présence de l'ensemble des collègues tests
- 12 000 € pour l'accompagnement des 5 collègues en 2013-2014
- 4 000 € pour la fin de l'accompagnement des 5 tests en 2014-2015
- 5 000€ maximum par établissement test pour prendre en charge l'achat de matériel (investissement)
- prévisionnel d'environ 15 000€ pour définir la stratégie de déploiement d'un dispositif "allégé" et les outils qui l'accompagne

Moyens techniques

- Aucun

Partenaires mobilisés

- Membres du groupe de travail : Inspection d'académie, EPCI à compétence déchets, différents personnels de collèges volontaires (professeurs, gestionnaires, documentalistes), associations d'éducation à l'environnement, direction de l'environnement, service collège de la direction éducation du CG
- Bureaux d'étude pour la rédaction du guide et pour la mise en page.
- Prestataire pour l'accompagnement des collègues tests
- Les équipes projets de chaque établissement test qui sont constituées en tout ou partie des : principaux des collèges, gestionnaires, agents techniques, chefs de cuisine, CPE, documentalistes, professeurs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'identification des déchets des collègues et des actions possibles à mettre en place est un atout : cela a été fait à travers un concours, mais peut être également fait par un diagnostic (voir expérience du CG 33)

Difficultés rencontrées

- La mise à disposition d'une **réelle méthodologie** incluant une équipe projet, un premier diagnostic réalisé en interne, l'accompagnement pour un diagnostic plus technique et la réalisation d'un réel plan d'action
- **La mise à disposition d'un accompagnement**
- La volonté de **tester le dispositif auprès de 5 établissements**
- **La définition d'un dispositif "allégé" prenant en compte les conclusions du test, et son déploiement à l'ensemble des établissements du département**

Recommandations éventuelles

Il est essentiel d'avoir un **groupe de travail hétérogène** : les collectivités à compétence déchets ne connaissant pas le fonctionnement d'un collège et inversement. Il faut aussi une représentation de l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement (administratif, enseignant,...) dans le suivi du projet de l'établissement.

Il faut identifier **les collèges les plus intéressés dans un premier temps** pour limiter le nombre de participants mais initier une **dynamique qui pourra être fédératrice** par la suite. Mettre en place une phase de test qui permet de se projeter et d'avoir des résultats concrets.

La mise en place du projet au sein de l'établissement doit être définie dès le début et claire : il faut impulser un rythme en définissant clairement les échéances, disposer de documents de travail, avoir des échanges mail entre les réunions... Pour y parvenir, un **accompagnement extérieur des collèges est essentiel** pour s'assurer que les différentes étapes seront bien réalisées et pour faire gagner du temps aux équipes des collèges qui ne sont pas des experts sur cette thématique. Il sert également de "moteur" et fixe un calendrier pour l'équipe projet qui gère de nombreux sujets. L'accompagnement peut également être assuré par les animateurs de programmes locaux.

La **réalisation d'un test** avant la phase de déploiement du dispositif est indispensable pour :

- identifier les actions incontournables (réglementation, fédératrices...)
- les freins et leviers à la mise en place des actions (accompagnement, budget pour le matériel, fonctionnement des établissements,...)
- partager un retour d'expérience concret entre équipe éducative des collèges

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions